

Règlement du jeu concours "Gagnez un accessoire de la marque Indian Motorcycle"

Article 1 - Organisation

La marque Indian organise, du 22 au 24 novembre 2019, un jeu organisé pendant le Salon Moto Légende en partenariat avec les Editions LVA.

Article 2 – Participants et conditions de participation

Le jeu est ouvert à toutes personnes physiques majeures, ou mineures avec autorisation du tuteur légal, résidant en France Métropolitaine.

Toute personne, ayant complété un coupon de participation peut participer au jeu.

Les coupons seront mis à disposition gratuitement sur le stand des Editions LVA (stand P21) et sur le stand de la marque Indian (stand P7) pendant la manifestation et les coupons de participations seront à déposer dans l'urne également présente sur le stand des Editions LVA.

Les organisateurs délivrant les bons de participation ne peuvent pas participer à ce jeu.

Article 3 – Dotation

Le jeu est doté de 10 lots de la marque Indian, affectés dans l'ordre du tirage au sort :

- Veste cuir Indian Motorcycle Phoenix = 539,99€
- Casque jet Indian Motorcycle = 179,99€
- Chaussures Sneakers homme noires = 155,99€
- Sac bandoulière Indian Motorcycle Wax Coton = 143,99€
- Sweat à capuche Indian Motorcycle = 116,99€
- Gants Indian Motorcycle = 64,99€
- Porte-feuilles Indian Motorcycle = 51,99€
- T-shirt Indian Motorcycle = 45,49€
- Casquette Trucker Indian Motorcycle = 28,99€
- Porte-clés en cuir Indian Motorcycle = 23,19€

Article 4 – Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le 13 décembre 2019 par la marque Indian Motorcycle.

Si le bon de participation est illisible, ou mal complété, celui-ci sera considéré comme nul, et un nouveau tirage sera réalisé pour déterminer le gagnant du lot.

S'il y a l'existence d'une tricherie avérée, le bulletin de la personne concernée sera retiré et considéré comme nul.

Article 5 – Retrait des lots

Les gagnants seront informés par mail. Les lots seront expédiés à l'adresse des gagnants après le tirage au sort.

Article 6 – Limitation de responsabilité

Indian se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'opération, en raison de tout événement sans que sa responsabilité ne soit engagée.

Article 7 – Contestation et litige

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.

La participation à cette opération, implique l'acceptation pleine et entière du participant à ce présent règlement.

Toute contestation liée à cette opération devra se faire par manuscrit, dans un délai de 7 jours suivant la déclaration du gagnant à **POLARIS France : 2270 Avenue de Saint-Martin. 74190 Passy**

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation que ce soit de la part des participants. Les gagnants ne peuvent en aucun cas réclamer le remplacement du gain, par un autre, ou exiger remboursement de ce dernier.

Article 8 – Dépôt et consultation du règlement

Ce règlement est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande, auprès de Éditions LVA 70 avenue de Valvins, 77210 Avon. Il est également consultable le site www.salon-moto-legende.fr.

Article 9 – Informations personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les Éditions LVA, responsables de traitement, dans le cadre de votre participation au jeu "Gagnez un accessoire de la marque Indian". Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de ce jeu, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Elles seront conservées pendant 1 an et seront destinées aux services marketing des Editions LVA et de la marque Indian. Conformément au Règlement Européen de la Protection des Données, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de suppression, d'opposition et de limitation des données et les faire rectifier en contactant le service clientèle 01 60 39 69 60 ou indianmotorcycle@polarisfrance.com.